

«Du territoire à l'objet: Faire la ville par le projet» – Retours d'expériences

SANDRA GUINAND
Rédaction de COLLAGE.

La SIA et la FSU se sont associées depuis 2004 pour mener des réflexions autour des enjeux de la construction et de la planification territoriale. Cette association a donné lieu aux forums «Bâtir et planifier» dont l'objectif est d'offrir une plate-forme d'échanges aux professionnels concernés. L'édition 2012 a eu lieu le 15 mars dernier. L'objectif était d'aborder le projet urbain – et ses différentes échelles d'appréhension – en tant que processus révélateur des territoires. Le présent article revient sur les réflexions présentées par les différents intervenants.

L'expression «faire la ville par le projet» semble aujourd'hui être entrée dans le langage courant des architectes, des urbanistes et des autorités publiques. Cette orientation des pratiques urbanistiques et architecturales est devenue la principale manière d'élaborer et de construire la ville contemporaine. Or, comme l'a souligné Michèle Tranda-Pittion en ouverture de ce forum, la démarche du projet urbain ne se résume pas à apporter des réponses techniques à des problèmes identifiés. Elle consiste également à porter un regard critique sur un contexte territorial. Il s'agit dans une démarche holiste et systémique de poser une réflexion du local au global. Les interactions et les perspectives aux différentes échelles sont, dans ce type d'approche, des éléments qui nécessitent une attention particulière.

Interactions des échelles

Regina Gonthier, associée du bureau R+A Gonthier Architekten à Berne, et Alain Fidanza, associé du bureau lehmann fidanza & associés à Fribourg, nous ont, chacun à leur façon, fait partager l'importance d'une lecture attentive du territoire avant toute intervention urbaine comme la nécessité d'une continuité aux différentes échelles du projet. Dans le premier cas, il s'agissait du projet de logements «Come West» à Brünnen, à l'ouest de la ville de Berne. Localisé sur des îlots partiellement réalisés résultant d'un plan de quartier conçu dans les années 1990, le projet cherche à apporter, au-delà de la fonction résidentielle, une dimension qualitative dans le traitement des espaces communs (coursives, cours intérieures) mais aussi extérieurs. Regina Gonthier a mis en lumière le manque, à l'échelle du quartier, de cohérence et de prise en compte des différentes interventions sur l'espace urbain, et ce, malgré un plan de quartier rigoureux. Elle a, par exemple, montré l'inadéquation entre les différents cheminements, les manœuvres émanant d'une topographie du site non maîtrisée. Cette intervention a posé la question d'une définition en amont de ce qui fait l'unité d'un projet architectural ou urbain dans la diversité qu'est, par principe, le territoire urbain.

Par l'intermédiaire du projet de logements locatifs «Quartett+», réalisé sur l'ancien site industriel des Arsenaux, au sud de la gare de Fribourg, Alain Fidanza a, sur un registre différent, esquissé une première réponse à la problématique de la continuité dans l'imbrication des différentes échelles du projet. Les réalisations se sont notamment appuyées sur l'histoire du lieu en tant que support d'identité pour le futur quartier. Les éléments bâtis et paysagers existants ont été utilisés comme des traces supports de dialogues pour la conversion du site. Il en résulte un nouveau quartier pour la ville de Fribourg sans pour autant que le lien avec les anciennes fonctions soit effacé. Mais cette prise en compte des éléments de permanence du territoire n'aurait pu se faire sans l'intervention de différents acteurs, notamment celle du groupe Fr'cible, constitué d'urbanistes dont les terrains privilégiés sont les territoires situés autour des voies ferrées et des gares. Se pose ici la question des modalités de processus de concertation et de participation dans la conception, l'élaboration mais aussi l'initiation de tout projet urbain.

De l'objet au projet:

L'importance des usages et des besoins

La construction de la nouvelle salle de spectacle sur le site des Grand-Places de la ville de Fribourg implique de nombreux enjeux, nécessitant une réflexion quant à l'articulation de cet objet à son environnement immédiat. L'objectif étant que cet équipement public ne soit pas un simple geste architectural mais qu'il devienne un vrai projet pour l'ensemble de la ville. Pour ce faire, il s'agit de mettre en place une démarche afin de favoriser au mieux le lien avec les pratiques de l'espace public immédiat. Thierry Bruttin, architecte de la Ville de Fribourg, a proposé quelques pistes de travail sur les modalités d'analyse et de diagnostic autour de ce que nous pourrions qualifier de maîtrise d'usages. Par le biais de marches «commentées», il s'agit, dans un premier temps, de sensibiliser la population aux différents enjeux et de faire remonter ces derniers auprès des autorités publiques. Dans un deuxième temps, la marche opère en tant qu'outil de diagnostic partagé. Elle permet de connaître les différentes pratiques de la population autour du site des Grand-Places, son appréhension de cet espace, son rapport au lieu mais aussi les histoires du lieu. Thierry Bruttin a rappelé la nécessité d'inscrire ce type de démarche en amont du projet afin que les données recueillies puissent venir alimenter le cahier des charges des mandats d'étude parallèles ou du concours d'architecture ou d'urbanisme. Cet outil participatif est une démarche innovante dans la conception, conduite et réalisation du projet urbain. Il accompagne le projet tout au long du processus. Pour la maîtrise d'ouvrage, dans



[ILL. 1]

ce cas précis les autorités publiques, cet outil offre un retour constant. Cette démarche ouvre la voie à de nouvelles modalités de concertation dans le cadre de la fabrique des projets urbains sans qu'il y ait pour autant confusion des genres. Car, comme l'a souligné Thierry Bruttin, il s'agit avant tout de connaître les attentes de la populations vis-à-vis du projet, et non de conférer à celle-ci le rôle d'expert à même de porter et de juger le projet lauréat.

Les territoires de la grande échelle: la construction du projet métropolitain

Dans le cadre de sa présentation, l'architecte et urbaniste français David Mangin (Grand Prix de l'urbanisme 2008) a illustré par le biais de différentes études de cas comment passer, aujourd'hui et de manière générale, des orientations du plan masse aux règles et aux grands principes qui composent un projet urbain. Pour l'architecte-urbaniste, les solutions passent par l'identification de permanences. Ces dernières sont autant d'éléments à considérer dans la construction d'un projet, notamment à l'échelle du territoire métropolitain. Il s'agit, selon lui, de les contrebalancer avec des éléments plus souples et plus négociables. Partant de l'exemple d'une vallée en périphérie de la ville de Nice, il pose le constat d'une ville qu'on ne peut contraindre ni infléchir, car de facto en émergence. Il s'agit donc de lui donner un sens et une lecture possible tant à l'échelle du grand territoire qu'à celle des différentes centralités. C'est autour de la problématique des mobilités et des transports qu'il est possible, selon David Mangin, d'insuffler cette nouvelle lisibilité et, par ce biais, la qualification des différents espaces. Dans le cadre du projet de la métropole niçoise, il s'agit de labelliser le territoire autour du concept d'«Ecovallée» en l'articulant, notamment, à l'ouverture d'une nouvelle ligne de tramway. Comme l'a montré l'architecte-urbaniste, la mise en place d'un projet territorial et, de surcroît, métropolitain, pose des questions de gouvernance. Il s'agit de réussir à mettre autour de la table des acteurs qui n'ont pas l'habitude de se parler. Le travail autour d'un référentiel ou d'un concept commun, comme celui de l'Ecovallée, offre l'avantage de fédérer pour ouvrir les discussions. Il s'agit ensuite de se mettre d'accord sur les principes et les mesures à appliquer pour atteindre les objectifs d'une traduction effective de cette labellisation sur le territoire.

[ILL. 1] Etude de définition du projet Eco-Vallée, Plaine du Var, proposition David Mangin, Bureau SEURA.



[ILL. 2]

Planification et projet urbain, un mariage impossible?

Bien que Michèle Tranda-Pittion, architecte-urbaniste fondatrice du bureau Topos urbanisme à Genève, ait retenu plusieurs thématiques émergeant des différentes présentations (éléments révélateurs d'un territoire, imbrication des différentes échelles, articulation entre les différents acteurs ou encore figure de l'acteur déclencheur du projet), les débats se sont principalement focalisés sur l'articulation entre projet urbain et planification spatiale. Nicole Surchat Vial, directrice de la Direction des Grands Projets à l'Office de l'urbanisme de l'Etat de Genève, a notamment rappelé que l'aspect réglementaire demeure encore aujourd'hui indispensable dans le cadre de l'aménagement urbain. Pour autant, la manière de projeter se concrétise, aujourd'hui, différemment. La traduction réglementaire se fait le plus tard et doit être la plus légère possible. De même, de nouveaux outils réglementaires ont, depuis, fait leur apparition, comme les plans guides qui permettent de coordonner les projets. Enfin, les équipes de maîtrise d'œuvre urbaine sont aujourd'hui constituées de différents profils professionnels, ce qui permet d'assurer une certaine flexibilité au projet. Bassel Farra, associé du bureau farra & zouboulakis architects à Lausanne, a décrit le projet urbain comme un processus propre à chaque contexte permettant de fédérer autour d'idées fortes et dont le but est de formaliser un cadre de vie. Encore une fois, la question que soulève l'intervenant est de savoir si la réglementation permet d'arriver à ce type d'objectifs. Pour Regina Gonthier la réponse se situe dans le stade intermédiaire entre essais d'urbanisation et réflexions territoriales; ce que permettent les plans directeurs mais pas les plans partiels d'affectation ou les plans de quartier. Pour David Mangin, il est nécessaire que des règles du jeu soient posées. Il a donné comme exemple le principe des îlots ouverts de Portzamparc qui représente une sorte d'urbanisme négocié où les règles existent tout en permettant le jeu de propositions. Le plan directeur de la Ville de Sierre a été l'occasion, selon Thierry Bruttin, d'établir des lignes de négociation. Il a permis au politique, dans le cadre de la participation, de rester ferme et d'identifier les points négociables. Nicole Surchat a rappelé que la ville revêt une dimension collective fondamentale et qu'elle ne peut être la somme de projets individuels. Les projets urbains doivent s'ancrer dans un processus organisé. En conclusion Alain Fidanza a ajouté à cette réflexion que planification stratégique et projets à petite échelle ne sont nullement antinomiques, ouvrant certainement des pistes de discussion pour les prochains forums à venir.

[ILL. 2] Projet «Quartett+», transformation du quartier des Arsenaux à Fribourg. Architectes: lehmann fidanza & associés.